

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-CORSE

ARRONDISSEMENT DE
CORTE

CANTON DE
FIUMORBU-CASTELLU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

COMMUNE DE POGGIO DI NAZZA

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 25 octobre 2024

Date de Convocation 16/10/2024

Nombre de conseillers

En exercice 10
Présents..... 09
Ayant donné pouvoir..... -
Votants..... 09
Absent.....1

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-cinq du mois d'octobre à dix-sept heures, trente minutes le Conseil Municipal de la commune de Poggio-di-Nazza étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GUIDICI Jean-Noël

Présents : M CHIARI Jacques, M CHIARI Patrice M FRANCESCHI Jean-Baptiste, M DOMINICI Richard, Mme MANENTI Eliane, Mme ROCHE Monique M SANTONI Guillaume, M SANTONI Michel

Représentés : néant

Absent excusé : M MANFREDI Napoléon

Il a été procédé conformément à l'article L2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monsieur Guillaume SANTONI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Objet :

Régularisation emprise PRETI Luc

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier de Monsieur PRETI Luc sollicitant l'achat d'une partie de la parcelle B 939 afin de régulariser l'emprise de sa terrasse

Certifié exécutoire
compte tenu de la transmission
en sous -préfecture
le.....
Et de l'Affichage
Le.....
Le Maire
JN GUIDICI..

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

-autorise Monsieur le Maire à vendre à Monsieur Luc PRETI une partie de la parcelle B939 (emprise de la terrasse)

-fixe à 10 euros le prix du m² vendu

-dit que les frais du géomètre et du notaire seront à charge de l'acheteur



Pour extrait conforme
Le Maire
JN GUIDICI

